



Déclaration FSU F3SCTD02 du vendredi 6 février 2026

M le président de l'instance, mesdames et messieurs les membres de la F3SCTD02,

L'actualité nationale de cette semaine est dramatique, avec l'annonce de la disparition, en Guyane, de quatre professeurs des écoles de Grand-Santi et l'attaque au couteau prémeditée à l'encontre d'une professeure d'arts plastiques.

La FSU souhaite apporter tout son soutien à notre collègue, dont le pronostic vital est toujours réservé, aux proches de ces cinq enseignants et à leurs équipes pédagogiques. Qu'on le veuille ou non, travailler au contact d'élèves est devenu un métier à risques.

La FSU rappelle son attachement à avoir tous les indicateurs sur les déclarations d'accident de service et demande de pouvoir faire l'analyse de ces derniers pour construire des outils de prévention lors de groupes de travail spécifiques.

La FSU alerte la DSSEN sur les conditions de travail complètement dégradées de tous les personnels qui sont confronté.es quotidiennement à d'inacceptables violences : insultes, menaces, crachats, jets d'objets, coups... en particulier dans le premier degré où les personnels des circonscriptions ne sont pas épargnés.

La FSU s'inquiète de la santé dégradée des personnels qui rencontrent ces situations. Même lorsque les violences ne sont pas en permanence présentes, la vigilance nécessaire est telle, qu'elle a un impact néfaste sur leur santé. L'impact est au-delà des intéressé.es, les équipes, sont démunies et épuisées.

La FSU rappelle qu'il est indispensable de ne pas minimiser ou pire, banaliser cette violence quotidienne.

La violence institutionnelle est aussi présente, quand les situations sont traitées uniquement factuellement, sans humanité ou empathie, que les missions sont entravées par le travail empêché. Sans oublier notre ministre qui ne s'adresse qu'aux "sentinelles du Savoir", laissant de côté nombre de métiers de l'éducation nationale et ose parler d'acte isolé alors que c'est la médiatisation qui l'isole.

Dans notre département, certain.es abandonnent la remontée de situations problématiques par « Faits établissement », signalement RSST ou tout autre moyen... car les aides apportées peuvent être uniquement axées sur l'accompagnement des usagers et non des personnels, parfois il est noté que « la situation est connue », sans aide, ou pire les signalements restent sans réponse... alors que, sans nul doute, personne n'est indifférent.

Il est temps de se donner les moyens de le faire de faire de la prévention primaire. Ces victimes de violences ont besoin de réponses, de reconnaissance, de soutien et d'accompagnement. La méconnaissance du service médico-social en faveur des personnels et des droits de chacun est toujours trop importante.

Alors, l'arrivée de l'affiche « outrage à agent » et de son obligation d'affichage est une première étape, très bien accueillie sur le terrain. La FSU se félicite d'en être à l'initiative. A quand l'étape où l'employeur accompagnera l'agent.e en déposant, lui aussi, plainte.

Il ne faut plus de « défaillance institutionnelle » comme le connaissent trop de personnels et qui peuvent conduire à l'irréparable, notre collègue Caroline GRANJEAN en est malheureusement l'inacceptable exemple.

Pour changer de thématique, la FSU se félicite de la tenue de plusieurs groupes de travail pour la rédaction de compte rendu de la dernière visite d'établissement et du travail collectif pour avoir, dans les délais annoncés, une présentation rapide dès la prochaine instance. La FSU demande d'acter cette méthodologie de travail.

La FSU demande également la tenue de groupes de travail sur l'analyse des conditions de travail des directeurs et directrices d'école.

La FSU rappelle que la F3SCTD02 doit être « consultée pour tout projet d'aménagements importants modifiant les conditions de santé et de sécurité, et les conditions de travail » et pas seulement après l'effectivité des aménagements.

La FSU constate l'augmentation des missions des personnels du réseau de prévention, la gestion, à flux tendu des personnels du service médico-social en faveur des personnels et du réseau RH de proximité. La FSU demande des moyens supplémentaires pour que l'accompagnement dû aux personnels soit constant suivant les prises en charge sans dégrader les conditions de travail de ces personnels.

La FSU souhaite revenir sur le dernier épisode neigeux de janvier, force est de constater que ça et là, des situations, en dehors de toute la bienveillance annoncée par la DSDEN ou le recteur nous sont encore remontées. Pour information, une des actions du plan annuel d'actions de prévention académiques est la réécriture de la note de CHSCTA de 2018 pour permettre la clarification des consignes lors d'intempérie et ne plus entendre les menaces de retirer 1/30^{ème} ou de rattrapage des cours. Les risques générés sont toujours trop dangereux. La prévention n'a pas de prix, elle sera toujours moins chère que les prises en charge des accidents de service ou maladies professionnelles.

La FSU appelle l'ensemble des personnels à participer aux mobilisations dans le cadre de la journée internationale des luttes pour les droits des femmes le 8 mars prochain.